



COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DES ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS ET DES FINANCES

PROCÈS-VERBAL

Séance tenue le vendredi 14 mai 2021 à 9 h 00 par vidéoconférence.

Sont présents

M. Philippe Tomlinson, vice-président, membre du conseil de la Ville de Montréal et maire de l'Arrondissement d'Outremont;
M. Richard Deschamps, membre du conseil de la Ville de Montréal;
M. Christian Ouellette, maire de la Ville de Delson;
M. Luc Rabouin, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal et maire de l'Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal;
Mme Christiane Yoakim, membre du conseil de la Ville de Laval.

N'a pu assister

Mme Doreen Assaad, présidente, mairesse de la Ville de Brossard;
M. Richard Perreault, vice-président, maire de la Ville de Blainville;
Mme Nathalie Goulet, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal.

Participent également à la séance

M. Sylvain Giguère, coordonnateur du développement économique;
Mme Catherine Lavoie, conseillère en recherche;
Mme Marie-Loup Tremblay, conseillère en recherche;
M. Maxime Trottier, conseiller en recherche;
M^e Caroline Duhaime, secrétaire de la commission.

La convocation a été transmise le 7 mai 2021.

La séance est déclarée ouverte à 9h01 sous la présidence de M. Philip Tomlinson.

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé.



CDE 21-42

Adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour a été envoyé aux membres de la Commission le 7 mai 2021. Un ordre du jour amendé est présenté séance tenante aux membres de la Commission.

La secrétaire constate l'absence de M. Luc Rabouin au moment du vote. À l'exception de cette absence, la secrétaire constate que tous les autres membres présents à cette séance sont réunis pour le vote.

PROPOSÉ PAR : Mme Christiane Yoakim

APPUYÉ PAR : M. Christian Ouellette

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour amendé.

CDE 21-43

Approbation du procès-verbal de la séance du 15 avril 2021 de la Commission du développement économique, des équipements métropolitains et des finances.

Le procès-verbal de la séance du 15 avril 2021 a été transmis aux membres de la Commission le 7 mai 2021.

La secrétaire constate l'absence de M. Luc Rabouin au moment du vote. À l'exception de cette absence, la secrétaire constate que tous les autres membres présents à cette séance sont réunis pour le vote.

PROPOSÉ PAR : M. Richard Deschamps

APPUYÉ PAR : Mme Christiane Yoakim

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance du 15 avril 2021 de la Commission du développement économique, des équipements métropolitains et des finances.

CDE 21-44

Déclaration – Conflit d'intérêt

Mme Caroline Duhaime s'abstiendra de tout commentaire en ce qui attrait à la présentation et à la décision concernant AluQuébec.



Dans le cadre du mandat que le Comité exécutif a confié à la Commission par les résolutions CE17-208 et CE19-015, les membres de la Commission de développement économique, des équipements métropolitains et des finances ont invité les représentants de certaines grappes à venir présenter leurs activités.

Une période de 45 minutes est allouée pour la présentation des résultats financiers et le bilan des activités de l'organisme et pour répondre aux questions des membres de la Commission.

Les représentants de l'organisme sont :

Grappe industrielle de M. François Racine, président-directeur
l'Aluminium du Québec général par intérim ;
(AluQuébec) :
Mme Lysane Martel, consultante –
communications.

Arrivée de M. François Racine
et de Mme Lysane Martel

CDE 21-45

Présentation de la Grappe industrielle de l'Aluminium du Québec.

Présentation par M. François Racine et Mme Lysane Martel de la Grappe industrielle de l'Aluminium du Québec du document intitulé « Bilan des activités 2020 et Plan d'actions 2021* » (*la présentation a été envoyée avant la séance*).

M. Racine et Mme Martel échangent avec les membres et répondent à leurs questions.

Arrivée de Mme Marie-Loup Tremblay
et de M. Maxime Trottier.

M. François Racine et Mme Lysane Martel
quittent la séance.

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé.



CDE 21-46

Décision quant au renouvellement de l'entente avec la Grappe de l'Aluminium (Alu Québec).

La secrétaire constate l'absence de M. Luc Rabouin au moment du vote. À l'exception de cette absence, la secrétaire constate que tous les autres membres présents à cette séance sont réunis pour le vote.

PROPOSÉ PAR : M. Richard Deschamps

APPUYÉ PAR : M. Christian Ouellette

Il est résolu de recommander unanimement au Comité exécutif

- de prendre acte du rapport d'activités pour l'année 2020 de la Grappe industrielle de l'aluminium du Québec;
- d'autoriser le versement de la retenue de 10 % de l'aide financière pour l'année 2020, soit un montant de 15 000 \$ dans le cadre de la convention 2019-2020 avec la Grappe industrielle de l'aluminium du Québec approuvée par la résolution numéro CE19-066;
- de prendre acte du plan stratégique 2021-2023;
- d'autoriser le directeur général à signer une convention avec la Grappe industrielle de l'aluminium du Québec pour l'animation de la grappe métropolitaine de l'aluminium pour les années 2021 et 2022;
- d'autoriser le versement d'une contribution maximale de 150 000 \$ pour l'année 2021 dans le cadre de la convention 2021-2022 avec la Grappe industrielle de l'aluminium du Québec pour l'animation de la grappe de l'aluminium.

Un changement à l'ordre du jour amendé est demandé.
On poursuit avec le point concernant la gestion des grappes.



CDE 21-47

Discussion concernant la gestion du programme des grappes.

La secrétaire constate l'absence de M. Luc Rabouin au moment du vote. À l'exception de cette absence, la secrétaire constate que tous les autres membres présents à cette séance sont réunis pour le vote.

ATTENDU QUE la Communauté métropolitaine de Montréal renouvellera son Plan métropolitain de développement économique en 2022;

ATTENDU QUE le Plan métropolitain de développement économique établira des objectifs stratégiques à long terme qui pourront servir d'orientation aux grappes dans le cadre de leur planification stratégique ainsi que des attentes de résultats de la part des grappes;

ATTENDU QU'il doit y avoir une reddition de compte annuelle des grappes;

ATTENDU QUE des ententes à plus long terme offrent une stabilité qui peut contribuer à des actions structurantes et à une meilleure performance de la part des grappes;

ATTENDU QUE la durée des ententes pourrait varier en fonction des performances de la grappe évaluée selon leurs résultats obtenus, mesurés et tangibles;

PROPOSÉ PAR : M. Richard Deschamps

APPUYÉ PAR : Mme Christiane Yoakim

Il est résolu :

- de permettre à la Communauté métropolitaine de Montréal de prévoir, lors du prochain renouvellement du contrat de contribution financière offerte aux grappes, des ententes sur un horizon de plus long terme, soit entre 3 et 5 ans, dont la durée sera établie afin de tenir compte de l'alignement stratégique des grappes au Plan métropolitain de développement économique ainsi que des résultats de leurs performances qui doivent être mesurés et tangibles.

Arrivée de M. Luc Rabouin



CDE 21-48

Plan métropolitain de développement économique : travaux concernant l'axe sur l'innovation et l'axe sur les compétences.

Présentation de la Communauté de l'axe sur l'innovation, l'axe sur les compétences et le cadre général du Plan métropolitain de développement économique par M. Sylvain Giguère à l'aide du document intitulé « Vers le prochain Plan métropolitain de développement économique (PMDE) 2021-30 – Finalisation axes innovation et compétences – Finalisation cadre général – Adoption du projet pour consultation*» (*séance tenante*).

M. Giguère échange avec les membres et répond à leurs questions.

CDE 21-49

Recommandations et projet de rapport pour consultation.

Les membres sont prêts à passer au vote à condition que les commentaires qu'ils ont partagés soient intégrés dans le projet de rapport pour la consultation, qu'une nouvelle version du document intégrant leurs commentaires leur soit remise et qu'ils puissent confirmer par courriel que cette nouvelle version intègre les commentaires qui devaient être ajoutés.

La secrétaire constate que les membres présents à cette séance sont tous réunis pour le vote.

PROPOSÉ PAR : M. Richard Deschamps

APPUYÉ PAR : M. Christian Ouellette

Il est résolu :

- de recommander au Comité exécutif d'approuver le projet de Plan métropolitain de développement économique pour fin de consultation auprès du public et des 82 municipalités.
-

CDE 21-50

Affaires diverses.

Aucun point n'a été ajouté.



Documents déposés :

1. Document de la Communauté intitulé « Plan métropolitain de développement économique – Accélérer le changement vers une économie plus productive, plus inclusive et plus verte » (*envoyé avec l'avis de convocation*).

Documents présentés :

1. Présentation de la Grappe industrielle de l'Aluminium du Québec intitulée « Bilan des activités 2020 et Plan d'actions 2021 ».
2. Présentation de la Communauté intitulée « Vers le prochain Plan métropolitain de développement économique (PMDE) 2021-30 – Finalisation axes innovation et compétences – Finalisation cadre général – Adoption du projet pour consultation ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h40.

Le vice-président

La secrétaire ad hoc

Philippe Tomlinson

Caroline Duhaime

Le : _____

* Présentation électronique seulement